

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 21 décembre 2022
Extrait du registre des délibérations

n° 2022-12-21-13

| |
|--|
| Date de la convocation 14/12/2022 |
| Convoqués : 23 Présents : 15 Représentés : 2 Absents : 6 |
| OBJET : Ressources humaines Création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe |

L'an deux mil vingt deux, le vingt-et-un décembre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Annie COCHET, Gérard LEROY, Patrick BERMOND, Richard BENOIT, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Anne-Marie LATEUR, Céline TAMPIGNY (arrivée à 20h04), Vincent DAINE, Frédéric PINOIT

Étaient représentés : Christine BOURDELLE par Sonia DOUAY et Edith DELBEY par Annie COCHET

Étaient absents : Marie-Hélène MARCEL, Marylène FRANZ, Paolo MARCELO, Karine PAGEAU, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Sébastien VILLAIN

Richard BENOIT est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°2022-09-28-07, le conseil municipal a décidé la création d'un emploi permanent d'adjoint du patrimoine à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2022.

Après déclaration de vacance du poste ainsi créé et réception des candidats, Monsieur le Maire a choisi de recruter un agent titulaire de la fonction publique territoriale, actuellement en poste sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe.

Après avoir oui les explications, le conseil municipal décide :

- de supprimer le poste d'adjoint du patrimoine initialement créé ;
- de créer un poste d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à

l'aboutissement de ce dossier

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le Maire,
Pierre DURAND

